
Le Québec et le Canada français : histoire d'une déchirure

Fernand Harvey
INRS – Culture et société

Le Québec et le Canada français constituent deux réalités socio-historiques interreliées, mais qui ne sauraient être confondues l'une avec l'autre¹. Ainsi, le territoire du Québec n'a jamais été le seul lieu d'identification des Canadiens français, même s'il en a toujours été considéré comme le cœur et le foyer principal. L'ambivalence de l'identité canadienne-française a longtemps permis d'entretenir une confusion accommodante entre le référent géographique – tantôt canadien, tantôt québécois – et le référent ethnoculturel. La Révolution tranquille est venue remettre en cause cet équilibre fragile.

L'histoire des relations entre Québécois francophones et Franco-Canadiens des autres provinces mériterait une étude approfondie. L'objectif plus modeste de la présente analyse est de tenter de jalonner l'évolution de l'identité canadienne-française en s'intéressant aux représentations identitaires élaborées par certains intellectuels du Québec, au cours du XX^e siècle. Ainsi pourrions-nous mieux saisir la complexité et l'ambivalence de cette identité que l'indétermination politique récente continue à alimenter.

1. Version remaniée d'une communication présentée au 12^e colloque annuel du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO), tenu à l'Institut de formation linguistique, Université de Régina, Régina, Saskatchewan, 23 octobre 1992.

LES FONDEMENTS GÉOGRAPHIQUES DE L'IDENTITÉ CANADIENNE-FRANÇAISE

Depuis les débuts de la Nouvelle-France, et tout au long du Régime français, on a pu observer une tension continuelle entre le développement d'une colonie de peuplement axée autour de la vallée du Saint-Laurent et une colonie de commerce s'étendant à l'échelle de l'Amérique du Nord, à l'ouest des Appalaches et des Grands Lacs. Au moment de la Conquête de 1760, on pouvait cependant observer l'existence de petits noyaux de peuplement français dans la région des Grands Lacs, notamment à Detroit ; ce qui tend à prouver que la colonisation avait commencé à déborder la vallée du Saint-Laurent et que ce mouvement aurait pu se poursuivre vers l'Ouest s'il n'avait été interrompu par le changement de régime politique.

On sait néanmoins que la présence des francophones à l'extérieur des limites de ce qui allait devenir, en 1791, le Bas-Canada, puis, en 1867, la province de Québec, n'a jamais cessé, comme en témoigne l'action des coureurs de bois et des explorateurs dans l'Ouest canadien et américain de même que la naissance du peuple Métis (Chaput, 1985). Il ne faudrait pas non plus oublier l'émigration des Canadiens français en Nouvelle-Angleterre, dès les années 1840, à la recherche d'emplois dans les manufactures alors en pleine expansion. Mais pour des raisons politiques et idéologiques, les Franco-Américains ont plutôt été considérés comme des compatriotes exilés en terre étrangère qu'il fallait rapatrier au Québec ou diriger vers les nouveaux territoires de colonisation de l'Ouest canadien.

Ainsi, le rapport dialectique entre les Canadiens français enracinés au Québec et ceux qui se sont établis ailleurs sur le continent n'a jamais cessé depuis les origines de la colonie. Et l'on peut considérer que l'identité canadienne-française qui se forge progressivement au cours des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles est passablement fixée au début de la Confédération. Après 1867, la définition idéologique de la nation canadienne-française intègre cependant une nouvelle réalité : la colonisation de l'Ouest canadien. Il faudra donc réviser en conséquence le cadre de référence géopolitique, jusque-là plutôt

imprécis, de l'identité canadienne-française, quoique davantage centré sur le Bas-Canada dans la première moitié du XIX^e siècle. Entre 1867 et 1960, il s'est donc développé une conception dite « traditionnelle » du Canada français où la langue française et la foi catholique ont constitué les deux principaux éléments intégrateurs, et qui a été élaborée par nombre d'historiens et d'idéologues.

Dans son *Histoire du Canada français*, Lionel Groulx considérait qu'après 1867 le Canada français ne se confondait plus avec le Québec. Selon lui, le Canada français avait alors cessé d'être une entité géographique « pour devenir une entité nationale, culturelle, répartie à travers tout le Canada ». Plus de 30 % de la population française était ainsi contrainte de se réaliser en d'autres structures politiques et culturelles que celles du Québec. « Dans l'histoire de la race française en Amérique, écrivait-il, c'est l'un des faits dominants que sa dispersion depuis le milieu du 19^e siècle » (Groulx, 1960 : 311). Il est intéressant de constater que cette extension de l'œkoumène culturel du Canada français hors du Québec – et on pourrait aussi ajouter hors de l'Acadie – a été à l'origine d'une nouvelle définition politique de la nation par les intellectuels et les hommes politiques canadiens-français.

Pour sa part, Henri Bourassa a été amené à développer sa conception des deux peuples fondateurs. Il espérait ainsi contribuer à développer, avec le temps, une nouvelle identité canadienne binationale. Fondateur de la Ligue nationaliste, en 1903, Bourassa souhaitait dépasser le nationalisme canadien-français traditionnel purement culturel et défensif. Mais ses efforts se sont heurtés à la politique fédérale de peuplement de l'Ouest instaurée par Clifford Sifton et qui, vu du Québec, favorisait les immigrants étrangers au détriment des Canadiens français. Dans un débat sur la politique d'immigration qu'il amorce en 1906, Bourassa articule son argumentation sur un patriotisme canadien élargi aux deux nations : « Nous croyons avoir, de par notre histoire, nos états de service et notre constante fidélité à la Couronne britannique, de même que par les traités et la constitution du pays, des droits égaux en tout à ceux de tous les citoyens d'autres origines ». Selon Bourassa, il fallait encourager une immigration en provenance des Îles Britanniques ou de France et de Belgique ; de telle façon que le pouvoir politique « reste

aux mains des véritables fondateurs du Canada et non passer aux mains d'étrangers ignorant l'histoire du pays » (1907 : 6329).

Après 1911, le ton de Bourassa change. Il y a eu entre temps le débat autour de la marine canadienne, le Règlement 17 en Ontario et les élections de 1911 qui ont amené au pouvoir les conservateurs de Borden, une équipe encore plus impérialiste que celle de Laurier. Tout en continuant de défendre l'idée d'un Canada biethnique et une politique d'immigration vers l'Ouest favorisant les deux peuples fondateurs, il écrit avec amertume et déception : le Canadien français « en est à se faire dire qu'en loi et en fait, ses droits sont confinés à la province de Québec, comme ceux des sauvages dans leur réserve » (Bourassa, 1912). En fait, cette constatation de Bourassa n'était pas tellement éloignée de la conception anglo-canadienne traditionnelle du pays, telle qu'elle était véhiculée par certains historiens comme Donald Creighton, pour qui le Canada était composé d'un Québec bilingue et de neuf autres provinces unilingues anglaises.

Pour sa part, Lionel Groulx se fera l'ardent défenseur d'un Canada français incluant ses minorités. Ainsi, déplore-t-il les injustices dont ont été victimes ces minorités dans le domaine scolaire et fustige-t-il l'esprit de parti qui a toujours divisé les politiciens canadiens-français, tant à l'intérieur du Québec qu'au parlement fédéral et au sein même des différentes communautés francophones. Dans *L'enseignement français au Canada*, publié en 1931, il rappelle un discours de 1911 du juge A. Constantineau, chef des Franco-Ontariens, pour qui la survivance et le développement des minorités en Acadie, en Ontario et aux États-Unis dépendaient de l'appui du Québec. « Que cette foi disparaisse, déclarait le juge, et les groupes tomberaient d'eux-mêmes, n'ayant plus d'appui qui les soutienne » (Groulx, [1931] 1979 : 242). Reprenant cette thèse à son compte, Groulx insiste sur cette interrelation profonde entre le Québec et le Canada français :

Que les minorités françaises constituent ses avant-garde, ses premières tranchées, on l'a dit et redit au Québec, sans qu'il ait trop paru s'en émouvoir. Un jour ou l'autre, il faudra pourtant qu'il s'arrête à réfléchir à la perspective pour lui d'un repliement des marches françaises de l'est et de l'ouest vers les frontières québécoises (*Ibid.*).

Cette esquisse rapide de la pensée de Groulx et de Bourassa sur l'identité canadienne-française mériterait, évidemment, bien des nuances. Au-delà des idéologies souvent réductrices de la réalité sociale se profile l'histoire politique et constitutionnelle du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle, de même que celle de la colonisation des régions neuves, tant au Québec qu'en Ontario et dans l'Ouest canadien. À cet égard, diverses études ont mis en évidence le fait que la période précédant la Révolution tranquille n'était pas aussi monolithique que certaines affirmations idéologiques auraient pu le laisser croire. Une analyse de Gilles Sénécal (1992) a bien mis en évidence le tiraillement constant qui a toujours existé entre le continentalisme et l'idée du Québec². Cette ambivalence se trouve également dans l'identification des nouvelles régions nordiques à coloniser. Selon les idéologues de la colonisation, ces régions sont tantôt identifiées au Québec, tantôt au nord de l'Ontario et des provinces de l'Ouest, comme l'a démontré l'étude de Christian Morissonneau (1978).

Un examen historique de la situation qui prévalait dans les provinces de l'Ouest en rapport avec l'implantation de colons canadiens-français laisse également entrevoir des contradictions entre l'appui officiel des élites clérico-nationalistes du Québec à ce mouvement et le peu d'empressement à le soutenir dans les faits. Ainsi, le clergé québécois préférait encourager la colonisation des régions à l'intérieur de la province plutôt que celle des provinces de l'Ouest, craignant autrement un dispersement des forces de la nation³. Quoi qu'il en soit de cette contradiction entre l'idéologie et la pratique, il n'en demeure pas moins que le référent culturel élaboré avant la Révolution tranquille était celui d'un Canada français et catholique incluant l'ensemble du pays, voire la Nouvelle-Angleterre (Anctil, 1981). Cette identité canadienne-française aux contours géographiques assez mal définis sera remise en cause de façon radicale au cours des décennies qui vont suivre.

2. Voir aussi Claval (1980).

3. Voir à ce sujet Lapointe et Tessier (1986).

LA GRANDE DÉCHIRURE DES ANNÉES 1960

On peut considérer le début des années 1960 comme le point de départ d'une grande déchirure identitaire au sein de la nation canadienne-française, laquelle s'était toujours perçue jusque-là en fonction d'une certaine unité culturelle. Au Québec, la Révolution tranquille a été à l'origine d'une vaste remise en question du nationalisme traditionnel canadien-français, en même temps qu'elle a suscité une mutation en profondeur de l'État provincial, devenu dans le nouveau discours politique, l'« État du Québec ». Plus qu'un simple changement de vocabulaire, c'est un changement géopolitique qu'un tel bouleversement annonçait. La modernisation des structures de l'État québécois allait donc commencer. En même temps qu'un sentiment croissant que l'État du Québec était le seul instrument d'émancipation économique, politique et culturelle dont disposaient les Canadiens français en Amérique du Nord, puisqu'il était le seul qu'ils pouvaient prétendre contrôler.

Si la Révolution tranquille a été l'occasion d'un renouvellement en profondeur de la société québécoise, elle n'en a été cependant que l'amorce. D'importants problèmes restaient posés comme autant d'obstacles à une véritable émancipation. Parmi ces obstacles, trois n'avaient pas encore trouvé de solution quelque peu satisfaisante : l'absence de véritable contrôle sur l'économie québécoise qui continuait d'être dominée par la minorité anglo-québécoise ; la position de faiblesse de la langue française reflétée par la prédominance de l'anglais au travail, dans l'affichage, voire dans les loisirs ; enfin, l'absence de contrôle sur l'immigration, laquelle se traduisait par la faible capacité d'intégration linguistique et culturelle du Québec français aux nouveaux venus (Harvey, 1987). Ces trois obstacles à l'émancipation du Québec ne seront levés progressivement et partiellement qu'au cours des années 1970 et 1980. Il faut donc les garder en mémoire au moment où s'amorce la définition de la nouvelle identité québécoise au cours des années 1960. Ce contexte général influencera par voie de conséquence la définition des nouveaux rapports entre le Québec et les minorités françaises au Canada.

À travers le bouillonnement des idées qui agite les milieux intellectuels et politiques québécois des années 1960, on peut distinguer trois grands courants qui exerceront une influence sur la définition des nouveaux rapports entre le Québec et les minorités françaises des autres provinces canadiennes. Pour simplifier les choses, ces trois courants seront identifiés à trois hommes publics, lesquels préconisent autant d'options politiques : André Laurendeau et le nationalisme fédéraliste, René Lévesque et le souverainisme, Pierre Trudeau et le fédéralisme unitaire centralisé.

On connaît la pensée complexe et subtile d'André Laurendeau. Journaliste, intellectuel et pour un temps homme politique au début de sa carrière, il a sans doute exprimé et ressenti avec le plus d'angoisse la déchirure identitaire provoquée par la Révolution tranquille. À maintes reprises, il développe sa pensée sur le sujet dans ses articles publiés dans *Le Devoir* et dans les fameuses « Pages bleues » du rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme dont il fut le coprésident jusqu'à sa mort prématurée avant la fin des travaux de la Commission.

En 1961, le gouvernement Lesage ouvre une Maison du Québec à Paris. Il prévoit faire de même avant longtemps à Londres. Georges-Émile Lapalme, alors premier titulaire du nouveau ministère des Affaires culturelles, envisage pour sa part d'ouvrir des Maisons du Québec dans certaines villes canadiennes, dont Toronto. Laurendeau (1970 : 41) ne peut que se réjouir de ces initiatives qui témoignent de la volonté politique du Québec d'intervenir pour la première fois « comme État national des Franco-Canadiens » de la même façon que, selon lui, Ottawa est l'État national du Canada anglais. Il admet cependant que le Québec est déjà intervenu au cours des décennies antérieures pour aider les minorités françaises. Il suffit de se rappeler à cet égard les luttes scolaires en Ontario et au Manitoba, la souscription publique en vue de doter les provinces de l'Ouest de quatre postes de radio en langue française dans les années 1940, etc. Cependant, s'empresse-t-il d'ajouter, ces luttes ont été menées au niveau du gouvernement fédéral ou par des associations privées. Le gouvernement du Québec s'était toujours tenu à l'écart par calcul ou par manque de vision.

Cette volonté nouvelle d'intervention du gouvernement du Québec dans le but de venir en aide aux minorités posait cependant un grave problème, selon Laurendeau. Le gouvernement Lesage montrait que le Québec n'était pas une province comme les autres. Il mettait ainsi en évidence le fait que le gouvernement fédéral avait toujours refusé d'agir comme État binational. À cet égard, Laurendeau se rapproche de la pensée d'Henri Bourassa. Mais il va plus loin. Si, disait-il, Ottawa ne change pas d'attitude à l'égard des minorités et si le Québec poursuit sa nouvelle politique, il y aura des tensions politiques du fait des moyens financiers limités de ce dernier. « Ainsi, concluait-il, une politique amorcée notamment, pour venir en aide aux minorités des autres provinces, pourrait nous entraîner, à la longue, du côté de la sécession » (*Ibid.*).

Quelques années plus tard, le rapport préliminaire de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme insistait à son tour sur l'importance symbolique, pour l'avenir du Canada, des minorités francophones hors Québec. Selon le *Rapport*, qui porte la marque de la pensée de Laurendeau, ce sont ces minorités qui rattachent les Canadiens français du Québec au reste du Canada pour des motifs spécifiquement canadiens-français. De plus, les Québécois ont toujours eu tendance à regarder la façon dont ces minorités étaient traitées dans leurs provinces comme l'un des signes du refus ou de l'acceptation par les Canadiens anglais de la dualité canadienne. Et le *Rapport* de poser une autre question radicale : « Les Canadiens français vont-ils se concevoir eux-mêmes comme un Canada français centré sur le Québec, mais vitalement solidaire de sa diaspora, ou comme une société exclusivement québécoise ? » (1965 : 111).

C'est en choisissant de répondre à cette question par le second terme de l'alternative que se définissent les tenants de la souveraineté du Québec. Et il seront de plus en plus nombreux à choisir cette option dans les milieux intellectuels et politiques. Leur choix est d'abord dicté par des considérations inhérentes à la société québécoise : la nécessité de contrôler tous les leviers nécessaires à l'émancipation politique, économique et culturelle du Québec. Bien entendu, le sort des minorités françaises n'est pas indifférent à bon nombre d'entre eux, mais la difficulté pour ces minorités d'obtenir

des institutions scolaires qui leur soient propres et l'assimilation accélérée de plusieurs communautés ne font que renforcer l'argumentation de ceux qui considèrent nécessaire de concentrer les efforts des francophones à l'intérieur du Québec. Ainsi, pour Marcel Chaput (1961 : 114), un indépendantiste de la première heure, 50 % des francophones hors Québec sont davantage anglais de langue et de mentalité que français. Un autre pionnier de l'indépendance, Raymond Barbeau (1965), parle pour sa part du « mythe de la survivance ».

Mais c'est sans doute René Lévesque qui a le mieux exprimé l'option souverainiste en rapport avec les minorités francophones. Selon lui, on ne saurait ramener les droits des francophones au Canada à une question purement individuelle et légale. Il faut poser le problème clairement sur le plan des droits collectifs. « Les Canadiens français, écrit-il dans *Option Québec* publié en 1968, forment une communauté nationale, mais cette communauté, bien que répandue dans tout le Canada, n'en conserve pas moins son foyer historique, son centre principal, son point d'appui le plus ferme et le plus dynamique dans le Québec » (p. 121). C'est donc en faisant référence aux droits collectifs que René Lévesque réclame l'égalité politique pour le Québec, tout en sachant que le gouvernement fédéral, qui se dit prêt à travailler à réaliser l'égalité linguistique et culturelle pour l'ensemble des Canadiens français, s'est toujours refusé à considérer le Québec comme un cas particulier. Aux yeux du gouvernement fédéral, le Québec ne serait qu'une province comme les autres (*Ibid.* : 122).

Quant aux francophones hors Québec, ils ont été, selon Lévesque, victimes des politiques anti-françaises des autres provinces et de l'absence de secours de la part du gouvernement fédéral. Devant cette situation, les Franco-Québécois sont maintenant portés à croire « qu'il n'y a d'avenir pour leur langue et leur culture que dans le Québec et qu'en conséquence tous leurs efforts doivent tendre à renforcer l'État québécois »⁴. En admettant, poursuit Lévesque, que le gouvernement central veuille vraiment renverser la tendance du déclin des minorités francophones hors Québec, il

4. René Lévesque citant Richard Arès (*Ibid.* : 124).

faudrait, à la limite, qu'il s'arroge de nouveaux pouvoirs en matière culturelle. Et cela serait difficilement acceptable pour le gouvernement du Québec.

L'idée qu'il faut désormais concentrer tous les efforts au Québec est également partagée par le sociologue Marcel Rioux (1976 : 151) pour qui le rouleau compresseur de la culture anglophone en Amérique du Nord finira à plus ou moins longue échéance par emporter les minorités franco-canadiennes. Quant à Pierre Bourgault, il pousse plus loin la réflexion en affirmant qu'il faut distinguer entre les minorités françaises de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, qui ont de meilleures chances de survie, et les autres minorités pour qui il est trop tard. Dans l'hypothèse de l'indépendance, il considère que le Québec deviendrait plus fort et mieux armé pour venir en aide aux minorités françaises à l'extérieur de ses frontières. « D'ici là, prophétise-t-il, en s'adressant aux francophones hors Québec, vous aurez le plus grand pouvoir de négociation de votre histoire... Servez-vous-en ! » (Bourgault, 1977 : 15).

Dernier des trois courants de pensée politique par rapport à l'avenir du Canada français : celui du fédéralisme unitaire centralisateur de Pierre Elliott Trudeau. Au cours des années 1960, avant de devenir premier ministre, ce dernier préconisait d'investir temps, énergie et argent au niveau fédéral pour promouvoir le nationalisme canadien et contrebalancer ainsi l'attrait du séparatisme (Trudeau, 1968 : 38). La loi fédérale de 1969 sur le bilinguisme et la politique de subvention du fédéral aux communautés francophones hors Québec, à partir des années 1970, constituent des applications de cette pensée politique qui pose le problème du Canada français en fonction des droits individuels et qui refuse toute idée de statut politique spécial pour le Québec. Malgré les effets positifs des politiques fédérales à l'égard des minorités francophones, nombreux sont ceux qui, parmi ces communautés, se sont demandé si cette générosité fédérale était tout à fait désintéressée et s'ils n'étaient pas finalement des pions sur l'échiquier du rapport de force entre Ottawa et Québec⁵.

5. Par exemple « Les minorités francophones. Des pions d'Ottawa » (Éditorial), *La Liberté*, 5 juillet 1972.

À l'automne de 1965, Jean Lesage, alors premier ministre du Québec, avait effectué un voyage dans l'Ouest qui eût à l'époque un certain retentissement. Accueilli à bras ouverts par les minorités francophones, il avait insisté sur le fait que renforcer le Québec ne signifiait pas abandonner les minorités ailleurs au pays. Il en avait profité pour développer un nouveau concept : celui des « deux majorités du Canada » au grand étonnement de son auditoire anglophone (Bergeron, 1967 : 112). Il ne semble pas cependant que cette politique du gouvernement Lesage à l'égard des minorités francophones ait eu des suites tangibles. D'ailleurs, plusieurs observateurs de l'époque avaient souligné la difficulté à laquelle ferait face le Québec s'il s'avisait de développer une politique trop visible à l'égard des minorités. Le politicologue Gérard Bergeron considérait, pour sa part, qu'une telle politique culturelle et linguistique risquait d'être associée à de la propagande et que, compte tenu des règles constitutionnelles qui font de ces questions des matières de juridiction provinciale, la marge de manœuvre du Québec était très restreinte (*Ibid.* : 128-129).

Ainsi, lorsqu'on fait référence à l'évolution des rapports entre le Québec et les minorités francophones au Canada depuis 30 ans, il faut avoir à l'esprit ces trois grandes représentations politiques de la société canadienne-française qui ont, chacune à leur façon et au cours de périodes spécifiques, influencé les rapports entre le Québec et les minorités francophones au Canada.

NOUVELLES IDENTITÉS, NOUVEAUX RAPPORTS

La grande déchirure identitaire des années 1960 à laquelle il a été fait allusion précédemment a été vécue fort différemment selon qu'on se situe au Québec ou dans les milieux minoritaires. Au Québec, elle a été perçue de façon positive, comme une sorte de libération profonde et d'ouverture vers des horizons insoupçonnés jusque-là. Dans les milieux minoritaires, cette déchirure et surtout la perspective de l'indépendance du Québec ont fait naître un sentiment de laissés-pour-compte. Jean-Éthier Blais avait bien saisi ce drame dans un article publié en 1962 dans la revue *Liberté* : « Nous sommes donc en présence d'un phénomène d'exacerbation

minoritaire où une petite minorité, se détachant de sa mère, minorité elle-même, se retourne, non sans raisons valables, contre elle » (p. 86). Mais cette déchirure ne saurait se ramener à de simples considérations politiques. Il faut faire intervenir des facteurs économiques et sociologiques décisifs telles l'industrialisation et l'urbanisation des différentes communautés francophones au Canada. Ces nouvelles tendances ont provoqué la dispersion géographique des groupes minoritaires. « Aussi longtemps que tous les Canadiens français se regroupaient facilement, écrit Louis Sabourin en 1967, aussi longtemps que le Canadien français de Saint-Boniface était plus près, par son mode de vie et par ses manières de penser, de son compatriote de Québec que de son voisin de Winnipeg, il existait par conséquent une « certaine » unité politique, économique, sociale et religieuse à travers tout le Canada français » (p. 39).

Or, comment l'identité québécoise et celle des minorités francophones du Canada ont-elles cheminé depuis 30 ans ? Une étude comparée serait à cet égard fort pertinente pour comprendre la distance qui s'est créée entre ces deux pôles de la communauté francophone du Canada. Je me contenterai de quelques affirmations rapides qui peuvent être considérées comme autant d'hypothèses à vérifier.

Au Québec, malgré une certaine image d'unanimité véhiculée à travers les médias autour du terme de « Québécois », on peut distinguer trois niveaux d'identité qui se sont développés au cours des 30 dernières années. Le premier, et sans doute le plus significatif, fait justement référence au mot « Québécois » à la place de « Canadien français ». La nouvelle appellation a conservé le contenu culturel, à l'exception peut-être de sa dimension religieuse, mais elle a effacé ses prolongements hors Québec. Pris dans ce sens, le mot « Québécois » a été chanté et célébré sur tous les tons par le mouvement nationaliste des années 1960 et 1970 servant ainsi de point de référence à la nouvelle identité naissante.

Un deuxième niveau d'identité est apparu plus tardivement au tournant des années 1980 : il cherche à se définir en fonction de critères géographiques plutôt qu'ethnologiques. Dans cette perspective, sont Québécois tous ceux qui habitent le Québec, incluant les Anglo-Québécois et les communautés ethnoculturelles. Cette

seconde identité demeure fragile et incertaine, mais elle est porteuse d'avenir dans la mesure où la survie à long terme du Québec français dépend, pour une bonne part, de sa capacité à intégrer ses immigrants et à se concilier sa minorité anglophone (Harvey, 1988-1989).

Quant au troisième niveau d'identité, bien qu'il soit devenu plus discret, voire sous-entendu, il n'en demeure pas moins présent pour une proportion appréciable de la population : il s'agit de l'identité canadienne au sens civique du terme. On ne peut, en effet, nier un sentiment de profond attachement au Canada chez bon nombre de Québécois comme le démontrent certains sondages⁶, bien qu'il soit difficile d'en évaluer toute la portée, compte tenu des débats politiques actuels.

On peut supposer qu'il existe également plusieurs niveaux identitaires chez les communautés francophones minoritaires. En effet, à la suite du déclin de la vieille identité canadienne-française, on a pu observer le développement, à un premier niveau, de nouvelles identités francophones régionales. Outre les différentes identités régionales de la communauté acadienne des provinces maritimes, des identités régionales se sont développées un peu partout au Canada et se sont traduites par la formulation de nouveaux noms pour ces communautés : Franco-Ontariens, Franco-Manitobains, Fransaskois, Franco-Albertains, Franco-Colombiens, Franco-Youkonais et Franco-Ténois. À un second niveau, la notion de francophonie canadienne a maintenant remplacé celle plus ancienne de Canada français. Là encore, il s'agit bien davantage que d'un simple changement d'appellation puisque le référent culturel a été profondément modifié, notamment par l'élimination de la dimension religieuse explicite. Enfin, à un troisième niveau, ces communautés s'identifient également au Canada dans son ensemble.

Ces trois niveaux d'identité, qu'on peut trouver tant chez les Québécois que chez les communautés francophones du reste du Canada, ne se recouvrent pas les uns les autres, ne sont pas réciproques. Comment alors rétablir les ponts rompus par l'éclate-

6. « Le Canada dans la peau. Sondage CROP / L'Actualité », *L'Actualité*, 17, 11 (juillet 1992), p. 21-52.

ment de la vieille identité canadienne-française ? Il y aurait là matière à une réflexion en profondeur. Malheureusement, il faut déplorer le peu d'idées nouvelles sur les rapports entre Québécois et communautés francophones du Canada. Rares sont les intellectuels québécois qui se sont penchés sur la question et on cherche en vain des analyses ou des problématiques sérieuses à ce sujet. Pourtant, quelques pistes inédites semblent s'esquisser et mériteraient un examen plus fouillé. Il y a d'abord la question d'image. Aurèle Thériault et Philippe Falardeau (1990) ont suggéré d'envisager un nouvel espace francophone qui ne tienne plus compte de la notion de « territoire », lequel constitue un facteur de division. Il faudrait aussi, selon eux, se préoccuper de projeter une image plus valorisante du fait français au Canada. Dans le même ordre d'idées, on peut se demander s'il n'y aurait pas lieu de revoir la notion de région francophone, considérée traditionnellement comme un espace communautaire continu, pour développer plutôt une nouvelle approche qui tienne davantage compte des réseaux liés à la structuration politique, aux médias et aux institutions francophones (Gilbert, 1991).

La réflexion sur les nouveaux rapports entre Québécois et communautés francophones du reste du Canada demeure embryonnaire. Sans doute faudra-t-il, à cet égard, dépasser le niveau politique ; d'autant plus que la performance du gouvernement québécois dans ce domaine n'a pas été très encourageante depuis quelques années. Mais pour changer la perception des communautés francophones hors Québec au sein de l'opinion publique québécoise, laquelle influence à son tour le milieu politique, il faut d'abord tenter de jeter des ponts au sein même de la société civile. Les médias ont un rôle à jouer dans ce sens, mais il appartient aussi aux intellectuels de montrer que la vie française hors Québec n'est pas uniquement synonyme de pertes démographiques et de luttes scolaires sans fins, mais qu'il existe des communautés francophones qui ont la capacité de se penser par leurs élites intellectuelles, de créer par leurs écrivains et leurs artistes et aussi, dans une certaine mesure, de produire par leurs coopératives et leurs gens d'affaires.

Peut-être arriverons-nous, à moyen terme, à jeter les bases d'un véritable espace francophone canadien diversifié et interrelié qui tienne compte de l'évolution de l'histoire récente ? Mais le contenu culturel de cet espace demeure, pour le moment, à définir.

Bibliographie

- Ancil, Pierre (1981), « L'identité de l'immigrant québécois en Nouvelle-Angleterre. Le rapport Wright de 1882 », *Recherches sociographiques*, xxii, 3 (septembre-décembre), p. 331-359.
- Barbeau, Raymond (1965), *Le Québec bientôt unilingue?*, Montréal, Éditions de l'Homme.
- Bergeron, Gérard (1967), *Le Canada français après deux siècles de patience*, Paris, Seuil.
- Blais, Jean-Éthier (1962), « L'être minoritaire », *Liberté*, 21 (mars), p. 84-89.
- Bourassa, Henri (1906), *Le Nationaliste* (9 août), cité dans Claudette Bégin-Wolff, « L'opinion publique québécoise face à l'immigration (1906-1913) », thèse de M.A., Université de Montréal, 1970.
- Bourassa, Henri (1907), *Débats de la Chambre des Communes* (9 avril), cité dans Claudette Bégin-Wolff, « L'opinion publique québécoise face à l'immigration (1906-1913) », thèse de M.A., Université de Montréal, 1970.
- Bourassa, Henri (1912), *Le Devoir* (17 juillet).
- Bourgault, Pierre (1977), « Le Québec face au Canada français », dans Robert Vigneault (dir.), *Langue, littérature, culture au Canada français*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa.
- Chaput, Donald (1985), *La participation des Canadiens français à la conquête de l'Ouest américain. Notes biographiques*, Los Angeles, Délégation du Québec à Los Angeles.
- Chaput, Marcel (1961), *Pourquoi je suis séparatiste*, Montréal, Éditions de l'Homme.
- Claval, Paul (1980), « Le Québec et les idéologies territoriales », *Cahiers de géographie du Québec*, 24, 61, p. 31-45.
- Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. *Rapport préliminaire* (1965), Ottawa, Imprimeur de la Reine.
- Gilbert, Anne (1991), « L'Ontario français comme région : un regard non assimilationniste sur une minorité, son espace et ses réseaux », *Cahiers de géographie du Québec*, 35, 96, p. 501-512.
- Groulx, Lionel (1960), *Histoire du Canada français*, t. 2, Montréal, Fides.
- Groulx, Lionel (1979), *L'enseignement français au Canada*, Montréal, Leméac, [1931].
- Harvey, Fernand (1987), « La question de l'immigration au Québec. Genèse historique », dans *Le Québec français et l'école à clientèle pluriethnique. Contributions à une réflexion*, Québec, Éditeur officiel du Québec, Conseil de la langue française, 29, p. 1-55.
- Harvey, Fernand (1988-1989), « Les groupes ethniques : enjeu de la lutte linguistique au Québec », *Revue d'études canadiennes / Journal of Canadian Studies*, 23, 4 (hiver), p. 37-43.

- Lapointe, Richard, et Lucille Tessier (1986), *Histoire des Franco-Canadiens de la Saskatchewan*, Régina, Société historique de la Saskatchewan, p. 95-96.
- Laurendeau, André (1970), « Québec joue le rôle de capitale nationale du Canada français », dans *Ces choses qui nous arrivent. Chronique des années 1961-66*, Montréal, HMH, p. 40-44.
- Lévesque, René (1968), *Option Québec*, Montréal, Éditions de l'Homme.
- Morissonneau, Christian (1978), *La terre promise. Le mythe du Nord*, Montréal, Hurtubise HMH.
- Rioux, Marcel (1976), *La question du Québec*, Montréal, Parti-Pris.
- Sabourin, Louis (1967), « Conditions de survie et d'épanouissement des Canadiens français », *Le Canada français en marche*, 20^e congrès de l'ACELF, Éditions de l'ACELF, p. 29-45.
- Sénécal, Gilles (1992), « Les idéologies territoriales au Canada français : entre le continentalisme et l'idée du Québec », *Revue d'études canadiennes / Journal of Canadian Studies*, 27, 2 (été), p. 49-62.
- Thériault, Aurèle, et Philippe Falardeau (1990), « Pour un espace francophone. Obsèques du réflexe minoritaire », *L'Action nationale*, LXXX, 10, p. 1451-1459.
- Trudeau, Pierre Elliott (1968), *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, Montréal, HMH.